



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale des patrimoines
Service des musées de France**

**JOURNEE PROFESSIONNELLE « INFORMATISATION, NUMERISATION ET
MISE EN LIGNE DES COLLECTIONS DES MUSEES DE FRANCE »
Paris, 8 juin 2012**



Mise en ligne : septembre 2012

Première table-ronde : Informatique et numérisation : de l'inventaire à la mise en ligne des collections

Ouverture de la table ronde

Pascale SAMUEL, conseiller pour les musées, Direction régionale des affaires culturelles du Limousin

J'ouvre cette table ronde qui s'efforcera d'aborder de façon très concrète les idées présentées ce matin.

Je vais donc vous présenter les cinq intervenants.

Céline Paul, conservateur du patrimoine au musée national Adrien Dubouché à Limoges depuis cinq ans, présentera le chantier des collections qu'elle mène depuis quatre ans et qui a été absolument fondateur dans la rénovation et l'extension du musée sur le point de se terminer.

Son intervention sera suivie par celle d'Anaïs Dorey-Klaeyle, chargée de l'inventaire des collections au musée d'art et d'histoire de Saint-Denis depuis 2009. Elle est y est entrée avec pour mission de concevoir et de mettre en œuvre le plan d'inventaire et de récolement des collections. C'est dans un contexte particulier d'inventaire à reconstituer, de "remise à plat" du fonds constitutif du musée que prend place la démarche d'informatisation de l'inventaire réglementaire. Anaïs nous expliquera comment l'exemple du musée de Saint-Denis plaide pour l'informatisation : quel que soit l'historique du musée, il constitue un atout pour mettre en œuvre le décret de 2004 sur le récolement.

Par la suite, Anne Coudurier du musée international de la chaussure à Romans rendra compte des étapes du projet d'informatisation des collections et nous expliquera comment l'équipe du musée est parvenue à surmonter les difficultés jusqu'à aboutir très tôt à une publication sur Joconde.

Delphine Pinasa, directrice du centre national du costume de scène à Moulins, nous expliquera les principes et la réalisation de la mise en ligne des collections, particulièrement en ce qui concerne le droit d'auteur.

Enfin, ce tour de table s'achèvera avec la prise de parole de François Cheval, directeur du musée Niépce à Chalon-sur-Saône, qui nous proposera davantage un éclairage sur la muséographie en axant son discours sur la singularité des collections photographiques et l'apport des technologies innovantes à l'œuvre dans son établissement.

Avant de laisser tout de suite la parole à Céline Paul, je souhaite souligner que je suis très heureuse qu'un conseiller musées ait pu être associé étroitement à cette journée et plus particulièrement à l'animation de cette table ronde. Pour nous, conseillers musées, c'est une priorité d'accompagner les musées et de soutenir le travail parfois souterrain sur ces questions d'informatisation, mené avec des moyens financiers et humains très hétérogènes.